



LA SIC ANNONCE LA VENTE DU PARC DE LA POINTE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Montréal, Québec, le 19 décembre 2007 – La Société immobilière du Canada (SIC), dans le cadre de son engagement envers la revitalisation du Nouveau Havre de Montréal, et de la mise sur pied d'un réseau d'espaces verts, a le plaisir d'annoncer que la Ville de Montréal a fait l'acquisition de sa propriété de la Cité du Havre nommée Parc de la Pointe. Cette propriété d'approximativement 11 acres (4 hectares), est située à l'extrémité de la Cité du Havre. Ce parc est fréquenté à l'année longue par des milliers de résidents et de touristes dans le cadre de diverses activités récréatives extérieures.

«Nous sommes très heureux de vendre cette propriété à la Ville de Montréal, ce qui assure son avenir à titre de parc pour les générations futures», a déclaré Robert Howald, vice-président, Immobilier, région de l'Est, de la SIC.

La SIC a été mandatée par le gouvernement du Canada pour réaménager près de cinq millions de pieds carrés de propriétés du Havre de Montréal. L'objectif de ce réaménagement est de créer un espace urbain exceptionnel où les Montréalais pourront habiter, travailler et se détendre. L'intégration des espaces verts appropriés est un élément clé de la revitalisation du Nouveau Havre de Montréal.

La Société immobilière du Canada est une société d'État autonome et autofinancée qui optimise la valeur financière et communautaire de propriétés stratégiques dont le gouvernement du Canada n'a plus besoin. L'entreprise achète des propriétés à leur juste valeur marchande, pour les détenir et les gérer, ou les améliorer et les vendre, afin d'en tirer le meilleur bénéfice possible pour les collectivités locales et pour son seul actionnaire, le gouvernement du Canada.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Basil Cavis
Directeur général, Immobilier, Québec
Société immobilière du Canada
(514) 283-5555 ou bcavis@clc.ca